

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'École secondaire Chanoine-Beaudet tenue le lundi 23 novembre 2020, sur la plateforme Teams, à 19h00, sous la direction de Mme Annie Chénard.

Sont présents :

Parents : Caroline Boutin, Chantal Landry, Marjolaine Pelletier, Maryse Pelletier, Chantal Ridorossi, Julie Filion et Annick Mercier;

Communauté :

Direction : Annie Chénard et Véronique Renaud;

Enseignants : François Dupont, François Boucher, Martine Lavoie;

Personnel de soutien : Geneviève Plourde;

Personnel professionnel : Josée Chouinard;

Sont absents :

1. Mot de bienvenue, présences et vérification du quorum;

➤ La demande de la présidente du CÉ, Mme Annie Chénard, directrice de l'école, débute l'animation de la rencontre virtuelle sur Teams à 19h00 après avoir constaté que la totalité des membres sont présents en ligne et qu'il y a quorum.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;

Résolution n° CÉ 2020-2021/284

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement remis aux membres;
EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. François Dupont appuyé de Marjolaine Pelletier, il est résolu :
D'ADOPTER l'ordre du jour tel quel.

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 28 sept 2020;

Résolution n° CÉ 2020-2021/285

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 septembre 2020 avant la tenue de la présente réunion;
EN CONSÉQUENCE, sur proposition de, Mme Josée Chouinard appuyée par Maryse Pelletier, il est résolu :
DE SE DISPENSER de procéder à la lecture du procès-verbal;
D'ADOPTER, une fois la correction faite pour la représentante au comité de parents, le procès-verbal de la séance ordinaire du 28 septembre 2020.

4. Suivi au procès-verbal;

Aucun suivi

5. Correspondance :

5.1 Volet 2 sur la formation obligatoire à l'intention des membres des conseils d'établissement.

Annie Chénard présente le cahier et les capsules dédiés aux membres. Les liens ont été mis à même l'ordre du jour afin que tous puissent y accéder sans contraintes. Les nouveaux membres doivent obligatoirement les visionner, mais l'information demeure pertinente pour tous. Le CSS verra à mettre en ligne la totalité des capsules au fur et à mesure qu'elles seront disponibles. Le cahier intitulé :

CAHIER S'ADRESSANT AUX MEMBRES ET À LA DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT - Volet 2 de la formation obligatoire à l'intention des membres des conseils d'établissement

sera imprimé et envoyé via leur enfant à la maison à la demande des membres. Ils pourront ainsi le consulter sur copie-papier et pourra servir de support intéressant.

5.2 CCSÉHDAA – PV du 16 septembre 2020, Ordre du jour et PV du 14 octobre 2020, Ordre du jour du 18 novembre 2020;

Documents distribués avec la convocation de la présente séance. Nous sommes donc dispensés d'en faire la lecture.

6. Rapports de reddition de comptes :

6.1 Rapport de la présidence :

Il n'y a pas de rapport de la présidence pour cette deuxième séance

6.2 Rapport de la direction d'école :

6.2.1 Points pour adoption :

6.2.1.1 Budget : accompagner son enfant;

Résolution n° CÉ 2020-2021/286

La directrice nous parle du site aidersonenfant.com. Le lien a été inséré dans l'invitation pour la séance du 23 novembre. On a suggéré aux membres d'aller le consulter. Il regorge d'informations utiles pour aider son enfant. Il est proposé de rendre disponible, pour tous les parents de l'école, et ce pour toute l'année en cours, une série de 6 conférences web. Annie Chénard présente la liste des conférences et on consulte les membres afin de faire des choix. Les voici :

- Le stress et l'anxiété chez nos adolescents, comme prévenir -Suzanne Vallières
- Le fléau des écrans : encadrer et gérer leur utilisation – Suzanne Vallières
- Réussite scolaire – Égide Royer
- Image corporelle et estime de soi – Stéphanie Léonard
- Comment donner le goût de la lecture à mon ado? – Bryan Perro
- Motivation à l'adolescence : notre rôle de parent – Sylvain Guimond

Après consultation, les membres de CÉ s'entendent pour payer la moitié des frais reliés à l'accessibilité des 6 conférences web ci-haut nommées, soit 600 \$. L'école s'engage à défrayer la balance.

CONSIDÉRANT que l'ensemble des membres sont d'accord avec cette belle proposition et cette dépense ; **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Chantal Landry secondée Marjolaine Pelletier il est résolu: **D'ADOPTER** la dépense pour offrir l'accès aux parents de l'école de ces 6 conférences web via le site [aider son enfant](http://aidersonenfant.com).

6.2.2 Points pour approbation :

6.2.2.1 Dérangements pédagogiques :

Immersion 5 semaines. Le projet d'immersion aura lieu avec l'aide financière des Services Éducatifs Jeunes. Mme Chénard nous donne les dates pour chaque niveau :

- Secondaire 3 – Du 9 mars au 9 avril 2021
- Secondaire 2 – Du 12 avril au 12 mai 2021
- Secondaire 1 – Du 17 mai au 18 juin 2021

Une sortie au Camp Richelieu Vive la Joie aura également lieu pour les jeunes de secondaire 1 et 2.

Le Grand défi Pierre Lavoie aura lieu les 8 et 9 mai 2021 à Montréal si la situation du Covid le permet. L'inscription est sans frais, donc nous n'avons rien à perdre d'inscrire la vingtaine d'élèves intéressés à y participer. Nous avons décidé d'offrir l'activité aux jeunes malgré la situation précaire. Si elle a lieu comme prévue, elle se déroulera à Montréal, sinon nous ferons un parcours équivalent près de l'école.

Les 26 et 27 novembre aura lieu la vaccination des élèves du secondaire 3 ici même à l'école.

CONSIDÉRANT que chaque année, l'école permet la tenue de différentes activités en dehors des cours réguliers;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Maryse Pelletier, il est résolu à l'unanimité :
D'APPROUVER la tenue des dérangements pédagogiques tels que présentés.

6.2.2.2 Moyen de financement;

Comité album/commanditaires : Dans la situation actuelle, il est difficile de planifier des campagnes de financement. Le porte à porte ou la vente directe auprès de la famille élargie et des amis peut devenir une activité difficile à réaliser. Les frais associés à la préparation et l'impression de l'album des finissants sont élevés. C'est pourquoi des demandes de financement ont été faites auprès des entreprises de la région pour aider le comité de l'album à amasser des fonds. Souhaitons que la réponse soit favorable, car il se peut que certaines entreprises soient aussi dans une situation précaire vue la situation actuelle. À suivre.

CONSIDÉRANT qu'il y a plusieurs coûts rattachés aux diverses activités et que la situation avec le Covid bloque plusieurs options;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Marjolaine Pelletier, il est résolu à l'unanimité :
D'APPROUVER les moyens de financement tels que présentés.

6.2.2.3 Plan de lutte

Mme Annie Chénard présente le plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence aux membres présents. La version présentée a été revue dans le contexte actuel de la pandémie. Comme les élèves passent le plus clair de leur en classe, la situation actuelle est beaucoup plus facile à gérer et les conflits moins nombreux. En temps normal, les espaces tels les corridors, les casiers, le terrain de l'école et les autobus étaient identifiés comme zone à risque.

CONSIDÉRANT qu'il faut prévenir et traiter l'intimidation et la violence dans les écoles;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Josée Chouinard secondé par Chantal Landry, il est résolu :

D'APPROUVER tel que présenté le Plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence.

6.2.3 Points pour information :

6.2.3.1 Programme sport compétitif;

Des équipes de Volleyball ont été formées en secondaire 3 et 4. Côté soccer, les inscriptions ont été plus nombreuses et les jeunes peuvent enfin dépenser un peu d'énergie. À noter que 4 de nos élèves font de la gymnastique au clubgymagine de La Pocatière

6.2.3.2 Journées pédagogiques supplémentaires;

Le ministère avait octroyé 3 journées pédagogiques supplémentaires à ajouter au calendrier scolaire déjà existant. Les dates soumises : 14 décembre, 15 janvier et 1^{er} avril. À la suite des récentes annonces pour les congés de Noël 2020 du gouvernement Legault, ces dates sont à reconfirmer, car le congé de Noël des écoles s'allongerait. En effet, les 17-18-21-22 décembre les enfants demeureraient à la maison et recevraient des prestations de cours en ligne. Le retour en classe pour les élèves du secondaire serait prévu lundi 11 janvier. Nous sommes en ce moment dans l'attente des consignes de notre Centre de services scolaire pour les décisions définitives. Nous allons sonder les familles pour les besoins informatiques nécessaires dans le contexte d'offrir des cours en ligne pendant cette période, mais aussi dans l'éventualité que la région bascule en zone rouge après la période des fêtes. Nous estimons que la demande d'ordinateurs portables soit d'environ 150 unités. En bref, dès que l'information sera disponible, les parents en seront informés.

6.2.3.3 Portes ouvertes

Nous préparons nos portes ouvertes en fonction des restrictions actuelles. Tout d'abord, en date du 7-8 janvier, des rendez-vous virtuels seront effectués avec les écoles primaires de la région. Nos élèves prendront contact avec ceux des différentes écoles afin de répondre aux questions de nos futurs étudiants. Ensuite nous ferons un tournage dans l'école pour offrir une visite virtuelle des lieux. Classe de cours, de musique et d'arts, gymnase, auditorium de même que certains ateliers seront présentés dans cette capsule vidéo. Pour clore ces portes ouvertes, on proposera un défi avec la classe de 6^e année de style « escape room ». Nous réévaluerons si le projet d'élève d'un jour pourra être réalisé cette année dans le contexte actuel. C'est à suivre.

6.2.3.4 Mesures

En premier lieu, la directrice rassure les membres du CE en leur disant que notre taux d'échec n'atteint pas 30% comme les médias le disent. Notre bilan n'est pas aussi dramatique. Des mesures de composition de classe ont été mises en place de sorte que de l'aide supplémentaire est déjà apportée dans les classes qui en ont de besoin et ce dans les matières de base tel qu'en français et en mathématiques. Du personnel a été engagé afin de soutenir l'équipe déjà en place.

6.3 Rapport de la trésorière;

Aucun rapport de la trésorière.

7. Les travaux du conseil :

Aucuns travaux du conseil.

8. Varia; Code vestimentaire

Nous abordons ce point pour donner suite à la demande d'un parent. Depuis le début de l'année, l'habillement de certaines de nos jeunes filles semble discutable. Les enseignants y sont confrontés presque tous les jours. Doivent-ils intervenir auprès de l'élève? Est-ce que les profs des périodes précédentes l'on fait déjà? Que répondre à celle qui nous dit à la 4^e période que personne n'a fait de commentaire sur les vêtements qu'elle porte? Dès le départ de la discussion, François Dupont évoque le fait qu'il est très délicat de la part d'un enseignant masculin de faire des remarques sur la tenue vestimentaire des jeunes filles. L'aide d'une collègue féminine sera souvent primée afin d'intervenir auprès de l'étudiante. Le port de camisole à petites bretelles, la longueur des jupes, les chandails dit « bedaines », les « nombreux » trous dans les pantalons sont quelques exemples de tenue discutable. Il est pourtant bien expliqué dans l'agenda remis en début d'année ce qui est acceptable en milieu scolaire et ce qui ne l'est pas. Il y a 3 ans, les élèves avaient été consultés concernant le port du costume pour venir à l'école. Ils trouvaient la mesure trop stricte et n'avaient pas donné suite. À la suite de la discussion, on propose de revoir éventuellement la question et de peut-être suggérer le port du chandail polo afin de remédier au problème. Un suivi sera fait avec les élèves à un moment ultérieur.

9. Affaires nouvelles :

9.1 Information des représentants du gouvernement des élèves;

Aucun

9.2 Information des représentants du personnel enseignant;

François Dupont prend la parole. Il mentionne que tout va vite. Il dit aussi en parlant des journées pédagogiques, que « ce n'est pas gagnant. » Les enseignants ont de la matière à voir en classe avec les élèves et l'ajout de pédagogique vient leur prendre ce temps précieux. N'avoir que 2 bulletins pour l'année en cours, c'est vraiment difficile. Il dit qu'il faut beaucoup plus évaluer les élèves. Il faut évaluer pour chaque matière, toutes les compétences et noter l'élève pour 50% de la note finale, voilà tout un défi pour l'enseignant, mais aussi l'étudiant qui doit bien performer. Le tout combiné avec le sport, récemment offert aux élèves, qui implique moins de présence en classe, c'est beaucoup de pression pour les enseignants. Tout ça demande beaucoup de réajustements de la part des profs. Le télé-enseignement possible pour les prochaines semaines s'avère plus facile à implanter du fait que les élèves sont présents en classe et que tous peuvent se préparer à cette éventualité.

9.3 Information des représentants du personnel professionnel;

Josée Chouinard, notre conseillère d'orientation, nous informe qu'une tournée en classe des élèves de secondaire 1 a été fait à l'automne en lien avec leur intégration. Elle aura servi à leur rappeler les services offerts dans l'école pour les aider au niveau scolaire et personnel.

Il y a également eu une tournée des classes en secondaire 2 sur le SEP (sentiment d'efficacité personnel).

Fin novembre début décembre, c'est l'amorce des activités en lien avec la persévérance scolaire avec un concours. Les gestes de persévérances des élèves seraient soulignés par les enseignants et ceux-ci seraient éligibles à des tirages de chèques cadeaux et des surprises.

Projet Noël : les décorations de Noël installées à l'extérieur de l'école ont été fabriqué par des élèves en collaboration avec notre service de psychoéducation (Arielle Thibodeau) et la vie étudiante (Chantal Boulanger).

Sébastien Simard notre travailleur social a également fait des visites en classe de sec 1 et 2 ainsi qu'au PCA 91-92 afin de leur parler des risques de l'usage du tabac et de la vapoteuse. Il fera une tournée au 2^e cycle après les fêtes sur la prévention de la dépendance et la préparation d'un atelier sur l'hyperconnectivité et la cyberdépendance, incluant les jeux vidéos, est en cours.

Eva Bérubé-Beaulieu, la psychologue de l'école, nous précise qu'elle a beaucoup de travail dans toutes les écoles où elle va. Les besoins sont criants.

9.4 Information des représentants du personnel de soutien;

Geneviève Plourde, notre secrétaire, nous confirme que les élèves aiment Noël. À la suite de l'installation des décorations, sapins et autres, elle a constaté que cela apportait de la joie auprès des jeunes et qu'ils appréciaient cette ambiance. On souligne aussi que la charge de travail a augmenté pour Annie Levasseur avec la décision de n'avoir que 2 bulletins. Cela implique des changements administratifs importants.

9.5 Rapport aux membres parents de la personne déléguée au comité de parents;

Chantal Landry nous parle des journées pédagogiques qu'ils ont tenté de déplacer comprenant la surcharge pour les enseignants, mais en vain. Les différents CSS ont des besoins différents et chacun voit à ses intérêts. Le calendrier scolaire pour l'année 21-22 est en « chantier ». Une ébauche de ce dernier est en cours.

10. Période de questions du public;

Un parent mentionne que certains enfants ne sont pas à l'aise avec l'outil TEAMS. Il y a beaucoup d'insécurité face à son utilisation, peur de manquer quelque chose ou de ne pas pouvoir accéder à toute l'information qu'on y déposera. François Dupont rassure le parent en lui disant qu'un document sur le mode d'emploi simple en 5 étapes sera distribué.

François Boucher mentionne une problématique sur l'heure du midi concernant les portes qui sont barrées et qui empêchent les élèves de rentrer à l'école après avoir récupéré un repas à l'extérieur par exemple. Le temps froid étant bien installé, il faudrait trouver un correctif. La directrice nous informe que nous avons 2 candidats potentiels qui viendraient aider avec la surveillance. Cela devrait régler la question de l'accès à l'école sur l'heure du dîner.

Mme Ridorossi se questionne sur la fin d'étape à Noël et Annie Chénard la rassure à ce sujet. La mère de 4 enfants tous d'âge scolaire, mentionne le fait que d'avoir des devoirs en copie papier permet d'alléger toute la gestion des cours en ligne et favorise aussi les enfants dans leur apprentissage. Cela réduit

11. Sujets à discuter à la prochaine rencontre;

Consultation des élèves sur le code vestimentaire.

12. Levée de la séance.

L'ordre du jour étant épuisé, Maryse Pelletier propose la levée de l'assemblée à 21h00 et est secondé par Marjolaine Pelletier.

Le secrétariat a été fait par Julie Gagné.